

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1910)
Heft: 5

Artikel: Avis
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Numéro 5.

Décembre 1910.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

AVIS

I. Prochaine séance : Jeudi 12 janvier 1911,
à 2 h. $\frac{1}{2}$.

II. CONCOURS. — Un concours est ouvert pour l'élaboration d'un programme de l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires de la Suisse romande. M. le Président de la Société se fera un plaisir d'adresser les conditions détaillées de ce concours à tous les sociétaires qui lui en feront la demande.

III. SÉANCES DE JEUX. — La Société de gymnastique de Dames organise tous les quinze jours, le mercredi, à 6 $\frac{1}{2}$ h., au local de Malagnou, des séances récréatives, auxquelles nos sociétaires sont très cordialement invités.

IV. SOIRÉE ANNUELLE. — La Soirée annuelle a été fixée au mercredi 25 janvier 1911 et aura lieu dans les salons de la « Source », Terrassière.

La Commission voudra tous ses soins à l'organisation de cette réunion, que nous recommandons vivement aux sociétaires et à leurs amis.

Assemblée générale ordinaire du 3 novembre 1910.

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1^o Communications du Comité.

In memoriam.

Au début de la séance, M. le Président adresse un souvenir ému à la mémoire de notre regretté collègue, Alfred Dupraz,